

J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

le permis de construire vient d'être affiché sur site !

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Concernant la reconversion du site de l'ancienne clinique Trarieux, le permis de construire vient d'être affiché sur site.

Le permis autorise la réalisation d'un total de 144 logements.

En le délivrant le 17 septembre dernier, la Mairie de Lyon n'aura donc pas attendu l'adoption par la Métropole de la modification n°3 du PLU-H qui comporte en annexe l'OAP modifiée dédiée à la reconversion du site Trarieux.

Elle n'aura donc pas tenu compte des contributions que nous avons déposées lors de la concertation préalable qui s'est déroulée au printemps dernier. Pour mémoire, l'enquête publique devrait débuter cet automne, avant un vote des élus métropolitains début 2022...

Nous avons demandé au service de l'urbanisme appliqué copie de l'arrêté du permis de construire avec les différents avis rendus par les autorités compétentes en la matière dans le cadre de leur instruction.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons un retour.

Par ailleurs, une prorogation de la déclaration préalable de division foncière vient d'être accordée au propriétaire actuel du site, la Mutualité Française du Rhône. Cela fait perdurer la division en deux lots du site qui avait été initialement accordée en février 2019 :

- un lot de 19845 m² qui correspond au terrain d'implantation de l'ancienne clinique et de son parc.

- un lot pour le terrain de 1410 m² sur lequel est implantée la maison dite "du directeur" située rue des Peupliers. Pour mémoire, l'OAP prévoit que "cette maison sera conservée en l'état avec son parc boisé afin de créer une transition morphologique avec le tissu pavillonnaire environnant ».

